**Curriculum Vitae**

**Comment structurer un curriculum vitae professionnel**

Informations essentielles :

1. Formation (académique ou autodidacte)
2. Expositions individuelles
3. Expositions collectives
4. Bourses et prix
5. Commandes publiques (1 %)
6. Prestations professionnelles
7. Participation à des jurys
8. Conférences/rencontres
9. Projets réalisés
10. Memberships/Implications
11. Collections
12. Bibliographie/publications

Informations facultatives :

1. Expérience de travail qui ne sont pas en lien direct avec la discipline artistique
2. Production « gagne-pain »
3. Voyage d’agrément
4. Autres intérêts personnels

**Les activités professionnelles sont :**

Formations

Expositions individuelles

Expositions collectives

Prix, bourses, mentions

Implications dans le milieu

Bibliographie

* Au niveau international, on peut exiger un CV. qui tiendra en une seule page, alors il faudra faire des choix. Il sera plus facile de réduire la section bibliographie que les formations, expositions ou bourses. Pour réduire l’énumération des expositions, on enlèvera progressivement les expos tenues dans les lieux non formels (c.-à-d. café, restos, bars, etc.). On les remplacera par les lieux de diffusion professionnelle; galeries, centres d’artistes, centres d’expositions (centres culturels, maison de la culture, etc.)

Il faut **absolument mentionner** :

1. Les années où les activités ont eu lieu : l’usage veut qu’on l’on débute par l’année la plus récente et termine par la plus ancienne.
2. Identifier avec précision les lieux où se sont tenues les expositions ou activités : nom, ville, pays.
3. Le titre de l’exposition ou de la réalisation.
4. Mentionner si l’activité s’est faite sur sélection ou invitation

S’il y a lieu la circulation de l’exposition en différents endroits